

FORA

Février 2023



Déroulement des inscriptions

1ère étape: PRE - INSCRIPTION

- ✿ Envoyer votre [bulletin d'inscription](#) (dernière page de ce catalogue) dûment rempli à la FORA par voie postale ou par mail OU inscrivez-vous sur le site FNO.fr
- ✿ Un mail de confirmation vous sera envoyé quelques jours après. **VOUS SEREZ AVISÉ EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'INSCRIPTION ou de placement en liste d'attente.**

2ème étape: INSCRIPTION définitive

- ✿ **1 MOIS AVANT** la formation, vous recevrez un mail contenant la convention à renvoyer signée, accompagnée du règlement ou de la caution (information stipulée dans la convention). Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de la FORA ou par virement.

3^{ème} étape: RAPPEL DE LA FORMATION

✿ Environ quinze jours avant la formation, vous recevrez un mail avec les diverses informations pratiques concernant le stage.

4^{ème} étape: POST FORMATION

✿ Le chèque de règlement (format FIF-PL) sera encaissé dans un délai d'un mois à partir du début de la formation.

✿ Votre chèque de caution (format DPC) sera détruit après la clôture de votre dossier si vous avez répondu aux obligations.

✿ A la fin de la formation, vous recevrez un mail avec les divers questionnaires à remplir. Pour valider votre formation, vos réponses sont obligatoires. En l'absence de ces réponses, vous ne recevrez pas les différents justificatifs nécessaires à votre indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL .

INFORMATIONS UTILES

✿ Nos formations se déroulent en présentiel. Toutefois, si cela s'avère nécessaire, le format passera en distanciel.

✿ Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et validées à réception du bulletin d'inscription dûment rempli.

✿ Pour les orthophonistes salariés, dont les frais de formation sont pris en charge par l'employeur, la procédure d'inscription est identique.

✿ Tout désistement doit être formulé par écrit (courrier ou mail) au moins 15 jours avant le début de la formation.

✿ FORA se réserve le droit d'annuler un stage, notamment si le nombre de participants est jugé insuffisant 15 jours avant son début. Le montant du stage sera alors intégralement remboursé mais les frais annexes (billets de train, hôtel) ne seront en aucun cas pris en charge.

✿ Chaque formation sera encadrée par un représentant de la FORA.

✿ Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sera proposée après chaque formation.

✿ Toutes nos formations sont accessibles. En cas de handicap nécessitant des adaptations, veuillez contacter Madame Amélie Malbec-Petitjean (cf.contacts FORA).

✿ Les frais de participation peuvent être pris en charge par le FIF-PL, (toutes les formations non agréées par cet organisme en sont exclues).

Renseignements sur www.fifpl.fr.

N° déclaration d'activité FORA: 83 63 04443 63

NOUVEAUTES

✿ *Les adhérents du SIORA bénéficieront d'une remise de 50 euros sur le coût de la formation indiqué sur le programme (exonération des frais de dossier), sous réserve d'être à jour de leur cotisation au moment de la formation.*

✿ Vous pouvez réserver une chambre d'hôtel à l'Hôtel Holiday Inn à tarif préférentiel auprès de Marie Jaillet : marie.jaillet@hiclermont.com

✿ Un minimum de cinq stagiaires inscrits sous le format DPC à une formation est maintenant requis pour que la prise en charge par l'ANDPC soit possible

Pour comprendre comment déposer une demande de prise en charge DPC ou FIF-PL en moins de 3 minutes : cliquez sur le lien ci-dessous :



Viviane LE CALVEZ, Orthophoniste

Nombre de participants : 20 personnes

Public concerné :

- être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence

La méthode verbo-tonale élaborée par le Pr P. Gubérina et son équipe au centre de Zagreb dans les années 50 est une science de la communication par la parole, l'audition et le corps.

Partant du principe que l'articulation n'est pas le seul résultat d'une simple activité articulatoire le Pr P. Gubérina a conçu avec son équipe une méthodologie rythmique phonétique corporelle et musicale en lien avec la perception auditive tonale et fréquentielle.

Méthode basée sur les paramètres prosodiques en tant que facteurs fondamentaux à l'intelligibilité et à la compréhension de l'émission orale ; le système verbo-tonal élaboré à l'origine pour l'oralisation des enfants sourds trouve aujourd'hui son application auprès des enfants en difficultés de parole et de langage quel que soit le handicap.

Cette méthode s'adresse donc à tout professionnel qui désire acquérir et enrichir sa pratique professionnelle d'un moyen de rééducation dynamique qui s'appuie sur tout ce qui compose l'acte de parole (la motricité globale, la micro-motricité des organes phonateurs, l'écoute, la polysensorialité, l'organisation temporelle et spatiale, la prosodie...)

Cette méthode de rééducation concerne les domaines de la surdité, des retards de parole et de langage, les troubles de la prononciation et de l'articulation ainsi que l'alphabétisation.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Découvrir la méthode verbo-tonale, son origine et ses disciplines
- Comprendre l'importance de l'éducation auditive dans sa pratique professionnelle quel que soit le trouble de la parole
- Comprendre l'importance de la prosodie et en maîtriser les différents paramètres tant sur le plan théorique que pratique
- Comprendre la place du corps en tant que médiateur dans la motricité phonatoire
- Identifier les techniques de la méthode verbo tonale concernant la rythmique phonétique corporelle et musicale
- Identifier les procédés de la méthode verbo tonale pour les adapter à chaque pathologie de la parole et du langage
- Apprendre et maîtriser les mouvements optimaux de chaque phonème du français (voyelles et consonnes)
- S'initier aux jeux phoniques à l'aide de comptines spécifiques de la méthode verbo tonale
- Elaborer et animer des séances en cabinet libéral ou en structure
- Etablir le lien avec le graphisme phonétique qui permet d'illustrer la production orale par une trace graphique dans un but d'aide à la mémorisation pour les sujets en grande difficulté d'apprentissage de la langue orale



MOYENS PEDAGOGIQUES et TECHNIQUES

- ✓ Apports théoriques, mises en situation pratiques, activités rythmiques et motricité, présentation et analyse de documents vidéo, remise de documents.
- ✓ **Pour les exercices pratiques** : prévoir une tenue souple (pantalons) et une paire de chaussettes.



PROGRAMME

PREMIER JOUR - Matin : 09H00 – 12H30

- **9H – 9H30** / point sur les connaissances des stagiaires
- **9H30 – 10H30** / découvrir et comprendre les bases théoriques, l'importance de l'audition et de la proprioception dans l'apprentissage et la correction de la parole et du langage
- **10H30 – 11H00** / synchronisation Ecoute – mouvements pour dégager les paramètres des sons de la langue française
- **11H00 – 11H30** / travail d'écoute et de voix nécessaire à l'acquisition et la correction des phonèmes et de la prosodie dans l'exercice professionnel
- **11H30 – 12H30** / maîtriser les optimales des voyelles orales et nasales

PREMIER JOUR - Après-midi : 13H30 – 17H00

- **13H30 – 15H00** / maîtriser les optimales des consonnes et comprendre les raisons des différentes approches selon leur classement (occlusives, fricatives, nasales, liquide et vibrante)
- **15H00 – 16H00** / mettre en application la fusion syllabique et la prosodie au service des mots
- **16H00 – 17H00** / voir l'application des thèmes travaillés précédemment auprès de patients en groupe et/ou en individuel

DEUXIEME JOUR - Matin : 9H00 – 12H30

- **9H00 – 09H30** / faire le point sur les thèmes abordés
- **9H30 – 10H00** / renforcement et généralisation des connaissances précédentes
- **10H00 – 11H00** / révisions et mémorisation des différents mouvements optimaux des voyelles
- **11H00 – 12H30** / révisions et mémorisation des différents mouvements optimaux des consonnes

DEUXIEME JOUR - Après-midi : 13H30 – 17H00

- **13H30 – 14H00** / sensibilisation au Rythme Musical Verbo Tonal
- **14H00 – 14H45** / jeux phoniques

- **14H45 – 15H15** / comprendre la différence de pratique pédagogique
- **15H15 – 15H45** / mémorisation des acquis
- **15H45 – 16H15** / savoir mettre en application les données théoriques
- **16H15 – 16H45** / voir l'application des thèmes travaillés précédemment auprès de patients en groupe et/ou en individuel
- **16H45 – 17H00** / retour des participants



Dates : jeudi 21 & vendredi 22 septembre 2023



Horaires : 8H45 – 12H30 / 13H30 – 17H00



Lieu: Hôtel Holiday Inn- 59 BD François Mitterrand- 63000 CLERMONT- FERRAND



Tarif sous format FIF-PL : 350 €

Tarif sous format DPC : 532 €

Formation éligible au FIF-PL

Formation permettant de satisfaire à l'obligation de DPC, sous réserve d'acceptation par l'ANDPC.